



Délibération n°2025-61

Date de la convocation : 23 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	34
Nombre de conseillers votants :	39
- dont « pour » :	39
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre ses délégations du conseil communautaire

Le mardi 29 avril 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Thierry CALOONE, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Valérie BRETHOUS, Régine TASTET, Sandrine DARRICAUD-UFU, Alain DIOT, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE

Suppléants : Luc DE MONSABERT

Étaient excusés : Marie Josée SIBERCHICOT, Guy BAUBION BROYE, Henri LALANNE

Procurations : Rachel DURQUETY à Didier MOUSTIE, Corine DE PASSOS à Serge LASSERRE, Liliane MARBOEUF à Jean-Luc SEMACOY, Stéphane BELLANGER à Valérie BRETHOUS, Sophie DISCAZAUX à Alain DIOT,

Absents : Estelle LEVI, Christel ROLLO, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

Secrétaire de séance : Philippe LABORDE

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- **Décision 2025-27** Attribution du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des contrats d'assurances de la Communauté de communes et du Centre intercommunal d'action sociale du Pays d'Orthe et Arrigans
- **Décision 2025-28** Plan de financement et demandes de subventions | Saison culturelle 2025 – réseau du livre & du jeu
- **Décision 2025-29** Renouvellement de l'adhésion de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans à l'Association « 3AR »

-
-

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

